

Ile-de-France Mobilités innove pour transférer le passe Navigo sur smartphone

Suite à l'adoption en juin 2016 d'un plan ambitieux d'actions pour des services numériques aux voyageurs, Ile-de-France Mobilités poursuit sa démarche avec le remplacement progressif du ticket magnétique par de nouveaux supports sans contact comme le téléphone mobile. L'enjeu de la modernisation de l'offre billettique est de mettre en accord les besoins des usagers réguliers et occasionnels avec le développement des services en ligne et sans contact. Cette modernisation s'appuie sur une plateforme ouverte qui fournit à l'écosystème d'acteurs de mobilité des solutions techniques éprouvées permettant de coordonner des services orientés clients et usages.

« Cette révolution du système billettique actuel, que les usagers des transports en commun franciliens connaissent très bien, leur permettra tout simplement de voyager grâce à leur smartphone. Au même titre qu'avec un ticket ou un passe Navigo aujourd'hui, ils pourront franchir les portiques de validation grâce à des titres de transport dématérialisés et enregistrés sur leur téléphone mobile » explique **Valérie Péresse**, Présidente d'Ile-de-France Mobilités et de la Région Ile-de-France.

Le téléphone mobile devient le support des titres de transport

Le projet de modernisation de l'offre billettique entrepris par Ile-de-France Mobilités doit permettre aux usagers d'utiliser leur téléphone mobile à la fois comme canal d'achat mais aussi support sans contact de leur titre de transport. Les voyageurs bénéficieront des fonctionnalités suivantes via leur smartphone :

- L'achat de titres et forfaits, ou le rechargement de forfait, via un moyen de paiement préalablement enregistré ;
- Le chargement d'un forfait Navigo mois, semaine, jour et antipollution sur la carte Navigo de l'utilisateur en utilisant le téléphone mobile ;
- L'achat et dématérialisation de titres, forfaits courts et forfaits Navigo stockés dans la carte SIM du téléphone mobile du voyageur ;
- La consultation par l'utilisateur des produits tarifaires stockés dans son téléphone mobile ou dans son passe Navigo ;
- L'accès à l'espace personnel et à des fonctions d'informations voyageurs et la gestion des moyens de paiement.

Ce service sera actif sur l'ensemble du réseau francilien à partir de l'été 2019. Compte tenu des contraintes techniques liées à cette technologie (compatibilité du smartphone, opérateur mobile, type de carte SIM), on estime à 900 000 le nombre d'utilisateurs qui pourront l'utiliser dès 2019. D'ici cette date, le service fera l'objet d'une expérimentation à l'échelle régionale au second semestre 2018. A terme ce service pourra être utilisé par 3 millions d'utilisateurs

Pour y parvenir, Ile-de-France Mobilités s'appuie sur un partenariat industriel avec GEMALTO et DEJAMOBILE pour la réalisation de la solution billettique sans contact et les composants logiciels ainsi qu'avec WIZWAY concernant la gestion de la liaison avec les opérateurs mobiles.

Contact Presse

→ Hélène Duguet : 01 82 53 80 90 – helene.duguet@stif.info

→ Sébastien Mabile : 01 47 53 28 42 – sebastien.mabile@stif.info



L'application Vianavigo et la validation du titre, au centre de l'innovation

L'application Vianavigo, aujourd'hui service de recherche d'itinéraires qui regroupe l'ensemble des modes de transport en commun, sera largement développée pour devenir également l'interface centrale nécessaire au voyageur pour bénéficier de ces nouveaux services. L'application mobile permettra à l'utilisateur muni de son smartphone d'acheter, de dématérialiser des titres, de franchir les portiques, de charger son passe Navigo ou encore d'en consulter le contenu.

La mise en place de ces nouveaux services sera accompagnée de l'adaptation des valideurs par les opérateurs de transports à cette nouvelle technologie.

Le développement de ce nouveau service est financé à 100% par Ile-de-France Mobilités à hauteur de 6,5 millions d'euros pour la réalisation et de 6 millions d'euros pour le coût de service de la solution billettique NFC sur 3 ans.

Contacts presse

→ Sébastien Mabile : 01 47 53 28 42 – sebastien.mabile@stif.info

→ Hélène Duguet : 01 82 53 80 90 – helene.duguet@stif.info